Mandement de Mgr. l'Evêque de Montréal, concernant l'installation des Religieuses du Précieux Sang a Notre Dame de Grâce.

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÉGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Vous voyez, N. T. C. F. par le titre de ce mandement qu'il s'agit d'introduire, dans ce diocèse, une nouvelle communauté qui est consacrée à la contemplation. Comme vous savez tous qu'il s'y trouve déjà dix congrégations religieuses qui se partagent, avec dévouement, les œuvres de charité et d'éducation, et qui s'en acquittent, avec un zèle qui fait l'admiration publique et notre plus grande consolation, vous serez peut-être étonnés de Nous entendre vous annoncer qu'une nouvelle Communauté va être installée, pour devenir une de nos Communautés diocésaines; mais en y faisant attention, il vous sera facile de comprendre que ce n'est qu'un secours nouveau que nous ménage à tous la divine miséricorde.

Il n'est donc que juste que Nous vous exposions, en toute simplicité et confiance, les raisons qui Nous ont déterminé à faire cette fondation, en comptant comme toujours sur les inépuisables trésors que la Divine Providence ne cesse de verser sur les œuvres, entreprises et exécutées dans ce

diocèse. Vous les connaissez parfaitement, N. T. C. F. ces admirables ressources, ménagées par une Providence aussi maternelle que douce et aimable, puisque vous vous en êtes faits, en toutes occasions, les fidèles et respectueux instruments, en répondant généreusement aux appels qui vous ont été faits.

Pour être mieux compris, Nous devons d'abord vous faire observer qu'il y a, dans la Ste. Eglise de Dieu, des Communautés où l'on mène la vie contemplative, qui fut celle de Ste. Marie Madeleine, et d'autres où l'on mène la vie active, à l'exemple de Ste. Marthe. Ces deux saintes, comme vous le savez, étaient sœurs et disciples chéries du divin Maître. La première se tenait amoureusement aux pieds du Sauveur toute occupée à écouter ses divines paroles, et la seconde vaquait aux soins extérieurs, pour lui faire tous les honneurs d'une généreuse hospitalité. En deux mots, Jésus nourrissait Madeleine et il était nourri par Marthe. Admirable institution de la vie contemplative et de la vie active qui, étant ainsi tracée par le divin Fondateur de l'Eglise, se sont l'une et l'autre perpétuées à travers tous les siècles.

Il est facile de voir après cela que, dans les dix Communautés religieuses de femmes, établies dans ce diocèse, on mène principalement la vie active, quoique l'on y fasse en même temps des exercices qui tiennent à la vie contemplative. C'est que de fait la vie active a besoin de la contemplative et ne saurait sans elle se soutenir au milieu des embarras et des difficultés qui l'assiégent de toutes parts. C'est ce que comprenait parfaitement Marthe, quand elle suppliait Notre Seigneur de commander à Madeleine de lui venir en aide. *Soror mea*, lui disait-elle, en se plaignant amoureusement, *reliquit me solam ministrare ; dic ergo illi ut me adjuvet.*

La nécessité de la prière, pour donner à la vie active le succès de ses œuvres, se révèle au reste d'une manière frappante, dans une figure de l'ancien testament. Pendant que les enfants d'Israel combattaient, dans la plaine, contre les ennemis du peuple de Dieu, Moyse se tenait en prière, les bras en croix, sur une haute montagne ; et chose bien digne d'attention, les Juifs étaient victorieux tout le temps que

RB149 265

Moyse tenait ses mains levées vers le ciel ; et ils étaient vaincus sitôt que, par lassitude, il ne pouvait plus prolonger sa prière, dans cette mystérieuse attitude.

Moyse priant ainsi, dans la solitude, n'était que la figure de Jésus-Christ, priant et s'immolant sur le calvaire, comme le peuple hébreux, dans le désert, n'était que la figure du peuple chrétien, combattant, dans cette vie, tous les ennemis de Dieu. Chez l'un et l'autre peuple, la victoire n'est assurée qu'à la prière qui se fait pour ceux qui travaillent et combattent en se dirigeant vers la véritable terre promise.

C'est là une vérité infuse dans le sentiment intime des chrétiens de tous les temps et de tous les pays. Toujours on a cru qu'il fallait prier sans cesse pour soi et pour les autres, selon l'enseignement de Notre-Seigneur qui par lui-même, déclare *qu'il faut toujours prier*, et qui par l'Apôtre St. Jacques recommande de prier pour les autres, afin qu'ils soient sauvés. *Oportet semper orare... Orate pro invicem ut salvemini.*

Ces oracles sacrés et ces exemples touchants nous font voir clairement ce que nous devons penser de la vie contemplative et de la vie active et quelle haute et sublime idée nous devons concevoir de l'une et de l'autre. La première en effet doit nous apparaître comme un état angélique, et la seconde comme une vie laborieuse, à la vérité, mais passée tout entière à la suite et au service du Fils de Dieu qui s'est rendu visible sur la terre et a conversé avec les hommes qu'il a visités, pour les combler de dons et de bénédictions. *Pertransiit benefaciendo.*

Maintenant, sans entrer dans plus de détails sur les communautés actives que vous connaissez parfaitement, parce que vous êtes déjà depuis longtemps en rapports avec elles, Nous devons, N. T. C. F. vous dire quelque chose de la communauté contemplative dont nous faisons aujourd'hui solennellement l'installation, en plantant la croix au pied de laquelle elle doit se fixer comme la Bienheureuse Madeleine, en bénissant la cloche qui doit la convoquer à ses exercices religieux, en l'introduisant dans le modeste monastère qui doit lui servir pour le moment de cloître et de solitude.

Elle est encore jeune cette Communauté, puisqu'elle comp-

te à peine quatorze ans d'existence. Mais elle a pris naissance sous nos yeux ; elle a été formée à la vie religieuse par des maîtres sages et expérimentés dans les voies de la perfection ; elle a été arrosée avec soin non-seulement des eaux vivifiantes de l'instruction religieuse et de la grâce divine, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle, mais encore du Sang Précieux du Sauveur, qui vivifie tout, qui purifie tout et qui sanctifie tout, qui éteint toutes les ardeurs de la concupiscence, qui étanche la soif brûlante de toutes les âmes qui, comme des cerfs altérés, courent après les fontaines de la sagesse divine, de la science pratique des mystères de la rédemption, de la lumière éternelle d'où coulent des torrents de douceur et dans lesquelles sont cachées les richesses inépuisables de la maison de Dieu.

Il y a une quinzaine d'années, cette jeune communauté n'était encore à la vérité qu'un tendre arbrisseau, un tout petit grain de sénevé, jeté en terre. Mais longtemps auparavant, des âmes privilégiées se sentaient vivement portées vers la vie contemplative. Elles cherchaient de profondes solitudes, pour pouvoir suivre l'attrait qui les attirait à la contemplation des choses divines. Elles s'y préparaient, dans l'intérieur de leur âme, par un secret instinct dont elles ne pouvaient guère se rendre compte.

Notre terre, qui est une terre de foi, pour avoir été arrosée des sueurs et du sang de nos pères, était donc préparée à recevoir cette nouvelle semence. Le temps de cultiver et de tailler cette nouvelle vigne du Seigneur, pour lui faire porter en peu de temps des fruits délicieux et abondants, était donc enfin heureusement arrivé. *Tempus putationis advenit.*

La voix de cette communauté contemplative, si ardemment désirée, s'est donc fait entendre sur notre terre. *Vox turturis audita est in terra nostra* La voix de cette innocente tourterelle, a retenti dans notre voisinage avec des gémissements ineffables, qui touchent les cœurs les plus durs. Ah ! c'est que sans doute l'Esprit Saint les aura lui-même produits, dans le cœur des colombes qu'il a attirées à lui, pour en faire ses échos et ses organes. *Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* Rom. 8.26. Elle proclame

à toutes les heures du jour et de la nuit, ces paroles de la Ste. Eglise : *Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde vos âmes pour la vie éternelle.* C'est en effet dans ce sang du Dieu fait homme que se plongent et se purifient les colombes que l'Eglise a réunies dans cet asile sacré, pour qu'à l'abri des dangers du monde, elles puissent en toute confiance se faire de vraies *victimes réparatrices*, par une vie d'amour, de prière et de souffrance, et faire entendre jour et nuit ce soupir que produit la soif des âmes : *Miséricorde, ô Père éternel, par le Sang Précieux de votre cher Fils.*

La Communauté qu'il s'agit d'installer aujourd'hui est donc une Communauté contemplative et par conséquent nouvelle dans ce diocèse. Elle se compose de personnes qui se consacrent principalement aux exercices spirituels et aux œuvres de la pénitence, pour glorifier la divine Majesté et appaiser sa colère. Elles sont connues sous le nom de *Religieuses Réparatrices du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Ces victimes virginales furent réunies en Communauté, le 14 septembre 1861 ; et elles furent canoniquement instituées par Mgr. Jos. Larocque, alors Evêque de St. Hyacinthe, le 21 novembre 1865. Elles ne sont chargées d'aucune des œuvres propres aux Communautés qui mènent la vie active. Elles sont religieuses de chœur, gardent la clôture, récitent les Heures canoniales du jour et de la nuit. Pour remplir leur mission de *Religieuses Réparatrices*, elles observent le jeûne et l'abstinence, en certains jours particuliers, et pratiquent habituellement des macérations corporelles et autres mortifications intérieures et extérieures. Elles se consacrent tout spécialement à la salutaire dévotion du *Précieux Sang* de Notre Seigneur, au St. Sacrement de l'autel et à l'Immaculée Conception de la glorieuse Vierge Marie, l'auguste Mère de Dieu. Elles vivent dans la retraite et la séparation du monde, pour donner presque tout leur temps à la prière et à la contemplation. Ce qui les porte à mener cette vie austère est la soif des âmes, qui ne se sauvent qu'au prix de beaucoup de durs sacrifices.

Telle est, N. T. C. F, en résumé, la vie que l'on mène au *Précieux Sang :* vie souverainement agréable à Dieu, sanctifiante pour celles qui s'y consacrent et utile aux personnes

obligées par état de vivre dans le monde. C'est à cette dernière considération que Nous nous arrêtons, pour vous faire mieux apprécier les motifs qui nous portent à introduire cette Communauté dans ce diocèse.

Nous le faisons d'abord, pour vous offrir, chrétiens fervents, qui êtes appelés à vivre dans le monde, un puissant secours, pour vous maintenir dans la ferveur. Tous les jours, l'on vous entend vous plaindre du monde, de ses illusions, de ses distractions, de ses assemblées bruyantes, qui exposent les vertus les plus affermies à une dissipation dangereuse, à la perte d'un temps précieux, d'où naissent les dégouts, les sécheresses, la tiédeur dans la prière, et jusque dans les saints offices et la réception des sacrements. Vous vous en affligez avec raison ; et à l'exemple d'un grand saint, qui était absorbé dans les affaires, vous vous plaignez d'avoir à peine le temps de respirer, dans les exercices de piété.

Eh ! bien, consolez-vous et encouragez-vous par la pensée que la divine Providence vous ménage une ressource assurée dans ces Religieuses, qui viennent s'établir au milieu de vous, pour vaquer la nuit et le jour à la méditation des vérités éternelles et faire entendre de continuelles supplications pour tous les besoins des âmes, et surtout pour les nécessités corporelles et spirituelles des personnes pieuses qui se recommandent à elles. Car, en vertu de la Communion des Saints, elles ont grâce et mission, pour intervenir au nom du *Précieux Sang*, en faveur de ceux et celles qui se recommandent à elles, dans leurs peines et leur désolation. Ainsi, rassurez-vous et prenez confiance, au milieu de ce tourbillon de distractions qui vous entraîne, en pensant que vous avez au pied du trône de Dieu, d'humbles et puissantes avocates, qui prieront pour vous et suppléeront, par leur ardent amour, à la ferveur qui vous manque, ou que du moins vous ne ressentez pas, comme vous en auriez le désir.

En introduisant, dans le diocèse, cette Communauté consacrée à la prière, notre intention est encore de protéger la vertu de ceux et celles qui se trouvent obligés de vivre dans le grand monde. Oh ! qu'en effet, il y a de dangers à courir sur cette mer orageuse, qui n'est que trop renommée

par les tristes naufrages qu'y font les personnes qui paraissaient les plus affermies dans la vertu ! Oh ! oui, sur la scène de ce grand monde, tout est plein d'écueils et d'illusions funestes.

La triple concupiscence y exerce un empire terrible, en poussant les hommes à l'orgueil de la vie, à l'attachement désordonné aux biens de la terre et à l'amour des plaisirs charnels et sensuels. Le respect humain est comme un tyran indomptable qui fait trembler les plus forts et qui, à plus forte raison, renverse sans peine les faibles, les lâches et les pusillanimes. L'amour de la toilette, le penchant aux parures mondaines et immodestes, l'entraînement pour les partis de plaisir, le jeu, les bals et autres amusements, exposent tous les jours les âmes innocentes à d'imminents dangers. Les discours, les exemples, les maximes, les livres, les romans, présentent des pierres d'achoppement à tous ceux qui ne veillent pas soigneusement sur eux et qui ne prient pas avec ferveur. On a donc de justes raisons de crier avec Notre-Seigneur : *malheur au monde à cause de ses scandales.* Mais hélas ! on a beau crier, notre voix se perd au milieu du bruit et du tumulte de tant de passions.

La divine miséricorde n'abandonne pas toutefois les âmes rachetées au prix du *Sang Précieux* du divin Réparateur. Elle leur ménage une protection efficace, dans les prières qui se font jour et nuit, dans l'humble monastère consacré à l'honneur de ce sang adorable. La voix de ce Sang, plus puissante que celle du sang de l'innocent Abel, s'élève sans cesse vers le ciel, pour en faire descendre une pluie salutaire qui modère l'ardeur de la concupiscence, éteint la soif désordonnée des richesses, réprime l'orgueil de la vie, éclaire l'esprit, embrase le cœur et purifie toutes les affections.

Nous avons donc beaucoup à gagner dans l'introduction de ces Religieuses du Précieux Sang qui s'implantent ainsi parmi nous, puisque, par leur présence si secourable, il doit se produire tant de bien.

Enfin, notre dessein, en introduisant, dans le diocèse, cette nouvelle communauté, est d'inspirer de la confiance aux pauvres pécheurs. Car en faisant attention que les Religieuses du *Précieux Sang* se consacrent à Dieu, pour se faire

victimes avec Notre Seigneur, pour l'amour des pécheurs, qu'elles deviennent, par leur consécration à Dieu, des hosties vivantes, en immolant leur jeunesse et leur beauté, en crucifiant leur chair et toute la délicatesse de leur sens, en se consacrant pour toujours à la pratique de la vertu qui fait les Anges, malgré toutes les révoltes de la nature corrompue, ils se sentent nécessairement excités à travailler généreusement à secouer les chaînes de leurs mauvaises habitudes, pour rentrer en grâce avec Dieu. *Pourquoi*, se disent-ils alors, comme Augustin, esclave de ses passions, *ne pourrions nous pas faire ce que font tant d'autres ?*

Et en effet, ils ne peuvent qu'être encouragés puissamment à se consacrer tout de bon au service de Dieu, lorsqu'ils pensent qu'il y a dans leur voisinage des personnes dévouées cordialement à leurs intérêts spirituels, qui travaillent courageusement à mener une vie vraiment angélique, afin de devenir de puissantes avocates auprès de Dieu pour le salut des plus grands pécheurs, qui font de sévères pénitences pour payer les dettes qu'ils ont contractées envers la sévère justice de Dieu, qui font tout en leur pouvoir, pour se rendre de plus en plus agréables à la divine Majesté, afin de pouvoir intercéder pour eux avec plus d'efficacité, qui savent appliquer aux plaies profondes que leur a faites le péché, non l'huile et le vin du charitable Samaritain, mais le Sang précieux du Sauveur dont la vertu est infinie.

Ces infortunés pécheurs, en présence de ces charitables réparatrices, ne sauraient résister longtemps aux touches intérieures de la grâce, qui les presse de revenir au Seigneur. Ah ! Il leur faut bientôt rentrer en eux-mêmes, pour se donner tout à Dieu. En effet, ils rougiraient de vivre plus longtemps dans les délices de la chair, en pensant que ces bienfaisantes réparatrices mêlent au Sang du Divin Sauveur, le sang qui s'échappe de leur cœur et les larmes qui coulent de leurs yeux, pour en faire un bain salutaire dans lequel ils n'ont qu'à se plonger pour être lavés et purifiés.

Il est facile de conclure de tout ce que Nous venons de dire, N. T. C. F. que l'établissement, à Montréal, des *Religieuses Réparatrices du Précieux Sang de Notre Seigneur Jesus-Christ* doit produire, entr'autres avantages, trois heureux

fruits, 1o en affermissant les bons dans le bien, 2o en préservant du mal ceux qui se trouvent grandement exposés à y tomber, 3o en retirant du péché ceux qui ont eu le malheur de s'y laisser aller. Oh ! que de bénédictions temporelles et spirituelles vont couler de cette source, dans le diocèse tout entier, et spécialement dans la paroisse de N. D. de Grâce ! Aussi, tout le diocèse est-il vivement intéressé au succès de cette nouvelle maison religieuse, qui prend naissance dans cette belle paroisse. Il y a donc de justes raisons d'espérer que partout l'on déploiera le même zèle pour l'œuvre importante du *Précieux Sang* que dans cette heureuse et florissante paroisse. Nous nous faisons un juste devoir de lui en témoigner, dans cette circonstance solennelle, toute notre reconnaissance, au nom de Dieu qui, Nous l'espérons, la récompensera au centuple, pour le service signalé qu'elle rend ainsi à la religion, en secondant les efforts de son digne Curé, pour fonder un établissement si précieux.

Comme aussi, Nous félicitons, au nom du Clergé, des Communautés et des fidèles confiés à nos soins, les Religieuses fondatrices et tous ceux et celles qui les ont députées et encouragées, de leur heureuse arrivée parmi nous, en formant des vœux ardents pour qu'elles trouvent dans cette riche et grande cité et dans nos fertiles campagnes une joyeuse réception et un cordial encouragement. Puissent-elles, par leurs ferventes prières et les pénibles sacrifices qu'elles vont s'imposer, Nous obtenir du juste Juge, qui ne tardera pas à Nous citer à son terrible tribunal, une sentence favorable, afin que lavé dans son sang adorable et justifié par ses mérites infinis, Nous puissions louer et bénir éternellement ses grandes miséricordes.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères les Chanoines de notre cathédrale, Nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit.

1o Les Religieuses du *Précieux Sang*, établies dans la ville de St. Hyacinthe, par notre bien-aimé et vénéré Frère Mgr. Joseph LaRocque, et munies d'une permission expresse à elles donnée par leur digne Evèque actuel, Monseigneur Charles LaRocque, Evêque de St. Hyacinthe, sont,

par le présent, autorisées à faire une fondation de leur pieuse Congrégation dans la dite paroisse de Notre-Dame de Grâce, avec l'assistance du zélé Curé qui les y a invitées et celle de ses généreux paroissiens.

2o Elles devront y garder les règles et constitutions qui s'observent dans leur Maison-Mère de St. Hyacinthe, en se conformant aux louables coutumes et usages qui s'y sont légitimement introduits au vu et su de leurs supérieurs ecclésiastiques.

3o Ces Religieuses envoyées, pour faire cette fondation, demeureront, tant que l'obéissance les tiendra dans le Monastère de la dite Paroisse, sous notre entière jurisdiction et celle de nos successeurs Evêques.

4o Elles jouiront, dans ce dernier Monastère, des droits, grâces et priviléges accordés aux Communautés de ce Diocèse, soit par Indults Apostoliques, soit par Mandements ou autres documents épiscopaux, propres à ce Diocèse.

O Jésus, o doux Rédempteur des hommes, vous nous avez tous rachetés dans votre *Sang Précieux.* O Agneau de Dieu, vous avez lavé nos robes, purifié nos consciences dans votre sang adorable, afin de nous préparer au festin de vos noces et nous introduire tous dans votre royaume céleste pour nous faire régner avec vous, durant toute l'éternité. Nons vous en supplions, daignez bénir cette nouvelle œuvre qui commence ici sous les auspices de votre Sang Divin. Arrosez-la de cette divine rosée qui la rende féconde et lui fasse porter des fruits abondants de salut. *Te ergo, quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.*

Sera le présent mandement lu à la cérémonie de l'Installation des *Religieuses du Précieux Sang,* qui se fera le quatorzième jour du présent mois et ensuite au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les communautés, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire, le Vendredi, fête du Sacré Cœur de Jésus, le douze du mois de Juin, mil huit cent soixante-quatorze.

† IG. EV. DE MONTREAL.

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ, Chanoine Secrétaire.